

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 25 septembre 2023

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°7

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant la nécessité de disposer d'un agent en capacité d'exécuter des travaux ouvriers ou techniques nécessitant une qualification professionnelle dans la plomberie et d'assurer la conduite de poids lourds, à l'occasion notamment des interventions de salage et de déneigement, il est proposé de procéder à la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Considérant, par ailleurs, la vacance au tableau des effectifs de plusieurs postes suite notamment au transfert d'agents intervenu dans le cadre de la mise en délégation des accueils périscolaires, extrascolaires et de jeunes, il est proposé de procéder à la suppression des postes permanents suivants :

Nature du poste	Filière	Catégorie	Grade	Ouvert contractuel ¹	Quotité créée (35e)	Quotité créée (%)	Date délibération	Référence délibération
Poste permanent	Animation	C	Adjoint animation principal 2e classe	N	35,0/35	1	28/06/2021	7
Poste permanent	Animation	C	Adjoint d'animation	N	32,0/35	0,91	28/06/2021	7
Poste permanent	Animation	C	Adjoint d'animation	N	32,0/35	0,91	28/06/2021	7
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 2e classe	N	35,0/35	1	02/03/2020	11
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 1ère classe	N	35,0/35	1	02/03/2020	11
Poste permanent	Animation	C	Adjoint d'animation	N	35,0/35	1	15/12/2014	12
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 1ère classe	N	35,0/35	1	19/05/2014	5
Poste permanent	Sportive	B	Educateur APS principal 2e classe	N	35,0/35	1	17/03/2014	12
Poste permanent	Police municipale	C	Brigadier-chef principal	N	35,0/35	1	23/11/2011	3
Poste permanent	Animation	C	Adjoint d'animation	N	35,0/35	1	15/12/2010	7
Poste permanent	Animation	C	Adjoint d'animation	N	35,0/35	1	10/12/2008	18
Poste permanent	Administrative	B	Rédacteur principal 1ère classe	N	35,0/35	1	22/10/2008	9
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique	N	35,0/35	1	27/06/2007	2
Poste permanent (contractuels)	Technique	C	Agent d'entretien (adjoint tech.)	O	10,0/35	0,29	13/12/2021	8
Poste permanent (contractuels)	Animation	C	Agent d'animation (adjoint d'anim.)	O	14,8/35	0,42	28/03/2022	7
Poste permanent (contractuels)	Animation	C	Agent d'animation (adjoint d'anim.)	O	16,4/35	0,47	28/03/2022	7
Poste permanent (contractuels)	Animation	C	Agent d'animation (adjoint d'anim.)	O	13,2/35	0,38	28/03/2022	7
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 1ère classe	N	28,0/35	1	27/06/2022	11
Poste permanent	Sportive	B	Educateur APS principal 1ère classe	N	35,0/35	1	26/06/2023	7

Considérant par ailleurs :

- l'augmentation de la quotité d'emploi de plusieurs postes d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles dans le prolongement de la délibération du 26 juin 2023 ;
- le départ des effectifs ou en retraite de plusieurs agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et leurs remplacements conséquents ;
- le départ d'un technicien principal de 2^{ème} classe en charge de la gestion du patrimoine communal ;
- l'avancement de grade de plusieurs agents dans le prolongement de la délibération du 26 juin 2023 ;

Il est proposé de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

PROPOSITIONS

Vu l'avis émis par le comité social territorial réuni en session ordinaire le 25 septembre 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la création d'un poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- de procéder à la suppression des postes détaillés en exposé des motifs ;
- d'approuver le tableau des effectifs annexé au présent projet de délibération.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 septembre 2023.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Evelyne DEVOUGE



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	15 septembre 2023
- Convocation distribuée le :	15 septembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le :	29 septembre 2023
- Affichage du procès-verbal le :	17 novembre 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.

- MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, M. GONCALVEZ, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Marie LOZINGUEZ à M. Mallory KOENIG
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Isabelle BLONDELET

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Évelyne DEVOUGE

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Évelyne DEVOUGE

Le Maire,


Michel BREUILLE

